

Cfdt:

ÉCLAIRAGE #12

OCTOBRE
2025

AGRI • AGRO
PRODUCE • TRANSPORTE • SERVICES

LA STRATÉGIE NATIONALE POUR L'ALIMENTATION, LA NUTRITION ET LE CLIMAT (SNANC)



Sommaire

• Édito	3
• Présentation de la SNANC	4
• Pourquoi la CFDT Agri-Agro s'engage pour sa publication	5
• Notre système alimentaire doit évoluer	5
• Les propositions de la CFDT Agri-Agro	6
• Développer les filières territoriales	6
• Acccompagner les acteurs	6
• Du social dans mon assiette	7





EDITO

Pour la CFDT Agri-Agro, la transition vers un système alimentaire plus durable n'est plus une option : c'est une nécessité face aux enjeux économiques et sociaux, environnementaux et sanitaires mais aussi géopolitiques.

Cette transition doit s'appuyer sur un cap clair et concerté, et sur un accompagnement des acteurs dans les territoires, afin de garantir une transition écologique juste.

C'est tout l'enjeu de la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC), élaborée à l'issue de nombreuses consultations. L'ensemble des parties prenantes, acteurs économiques, sociaux et société civile, ont été consultés pendant plusieurs mois afin de trouver une stratégie équilibrée. Or sa publication est sans cesse repoussée par les gouvernements depuis deux ans.

Ce que nous soutenons avant tout, c'est la publication d'une stratégie nationale "alimentation nutrition climat" telle que concertée entre les parties prenantes, pour :

- fixer un cap clair donnant des perspectives aux acteurs,
- proposer une politique d'accompagnement des filières,
- rendre durables l'emploi et le travail décent,
- rééquilibrer les importations vers la production française pour les filières de la transformation et de la distribution.

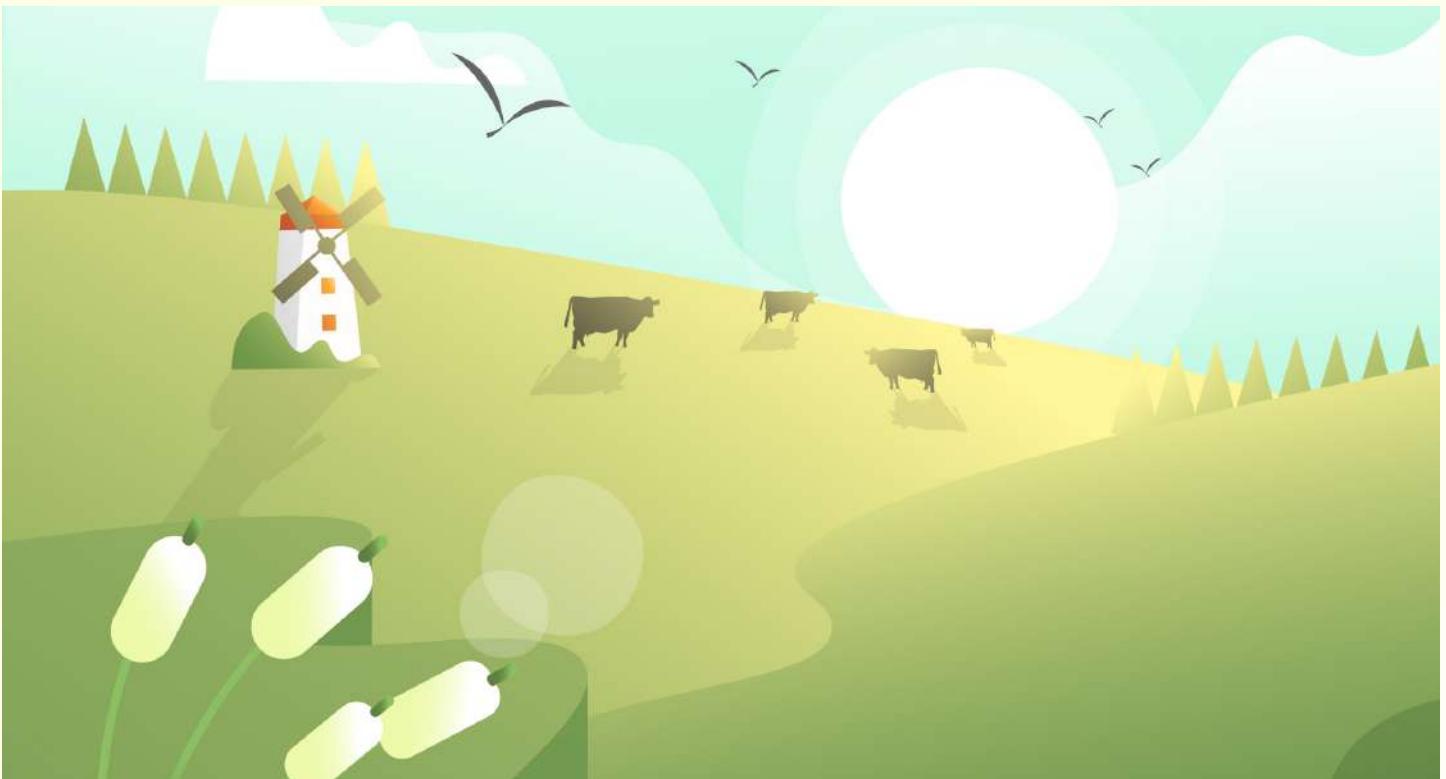
Ne pas définir clairement un cap, c'est laisser un modèle en l'état actuel, livré à la libre concurrence, au dumping social et environnemental qui, aujourd'hui, souffre déjà et dont les premiers impactés sont les salariés. Nombre de restructurations, de plans sociaux, de concentrations affectent l'emploi et la qualité du travail. Ne pas définir clairement un cap, c'est s'exposer à l'incohérence des politiques publiques.

Pour la CFDT Agri-Agro, soutenir la SNANC, c'est soutenir la production agricole française, valoriser ses acteurs d'excellence, garantir une agriculture durable et des emplois de qualité, accompagner un secteur industriel dont les nombreuses difficultés deviennent structurelles.

Pour la CFDT Agri-Agro, une évolution raisonnée, accompagnée, responsable et juste socialement est indispensable et préférable au laisser-faire.

Enfin, c'est pourquoi aussi, au-delà de notre action revendicative au sein du dialogue social national et local, nous avons soutenu une lettre ouverte de 117 organisations de la société civile appelant le Premier ministre Sébastien Lecornu à procéder à la publication de la SNANC dans les meilleurs délais. Cet acte fort et assumé a vocation aussi à interpeller à la fois les pouvoirs publics et les cosignataires de la lettre que le sujet du social est une dimension essentielle de l'acceptabilité des trajectoires.

Vous trouverez ici un éclairage synthétique présentant la SNANC, le positionnement et les propositions de la CFDT Agri-Agro.



Présentation de la SNANC

Issue des propositions de la Convention citoyenne pour le climat et définie par la loi Climat-Résilience, la Stratégie nationale de l'alimentation, de la nutrition et du climat (SNANC) définit la politique publique pour une alimentation saine et durable pour tous à l'horizon 2030.

Ses orientations seront déclinées de manière opérationnelle par les prochains "Programme national nutrition santé (PNNS 5)" et "Programme national de l'alimentation (PNA 4)" sur la période 2025-2030.

Elle a été élaborée par les ministères chargés de l'Agriculture, la Santé et l'Environnement, sur la base des contributions du Conseil national de l'alimentation (où siège la CFDT Agri-Agro), du Haut Conseil de la santé publique, des agences et organismes d'expertise ainsi que des contributions spontanées de parties prenantes, dont la société civile.

La stratégie a pour but d'atteindre les objectifs liés aux enjeux économiques, environnementaux, sanitaires et sociaux de l'alimentation et la nutrition, qui sont définis dans les engagements internationaux, européens et nationaux, dans le cadre législatif ou les plans et stratégies existantes. Ces objectifs sont notamment la promotion d'une alimentation favorable à la santé et respectueuse de l'environnement, la réduction des inégalités d'accès à une

alimentation saine et durable, la promotion de la souveraineté alimentaire (autonomie des systèmes alimentaires, ancrage territorial de l'alimentation), des conditions de production économiquement et socialement acceptables, la qualité organoleptique des aliments, mais aussi la déclinaison territoriale de ces objectifs.

Les leviers d'action identifiés par la stratégie se regroupent en quatre axes :

- une gouvernance coordonnée des politiques en lien avec l'alimentation, la santé et l'environnement à toutes les échelles et une action au niveau des territoires, avec, par exemple, le renforcement des projets alimentaires territoriaux ;
- l'accès pour tous à des environnements alimentaires et nutritionnels de qualité et durables, avec, par exemple, la réduction de la publicité pour les produits non respectueux de la santé et de l'environnement, la diversification des sources de protéines, des engagements de la transformation, de la distribution et de la restauration commerciale sur la qualité nutritionnelle et la durabilité, l'accessibilité physique et financière d'une offre alimentaire saine et durable, ou encore le partage équitable de la valeur le long de la chaîne alimentaire ;
- l'accompagnement des comportements et des régimes alimentaires durables favorables à la santé et à l'environnement ;
- le développement de la recherche, de l'expertise et de l'évaluation pour une transition des systèmes alimentaires.

Pourquoi la CFDT Agri-Agro s'engage pour sa publication

Notre système alimentaire doit évoluer

La prise en compte des limites planétaires s'impose à tous, encore plus dans nos secteurs qui travaillent sur le vivant : effets du réchauffement climatique, ressources en eau, impacts de l'usage de produits chimiques (phytosanitaires, vétérinaires et engrais) sur le milieu et la santé humaine.

Depuis des années les recommandations scientifiques, que ce soit sur l'aspect santé publique ([Plan National Nutrition Santé](#)) ou climatique ([rapport du Haut Conseil pour le Climat](#)) appellent à un rééquilibrage de l'assiette, entre consommation de légumes, céréales, légumineuses, fruits et fruits à coques et consommation de viande, en particulier de viande bovine, et de charcuterie.

Les cheptels bovins et porcins baissent en France et en Europe. Toutefois la consommation de viande a cessé de baisser.

Cela montre l'importance de travailler sur la consommation. En volaille par exemple, la consommation augmente fort mais avec plus de 50 % de viande importée. Il est illusoire de penser qu'on peut développer l'élevage pour se substituer aux

importations. Relevons que ces importations de viande sont soutenues par la restauration hors foyer et les plats transformés, dont la composition ou l'origine de la viande ne sont pas toujours connus ou indiqués.

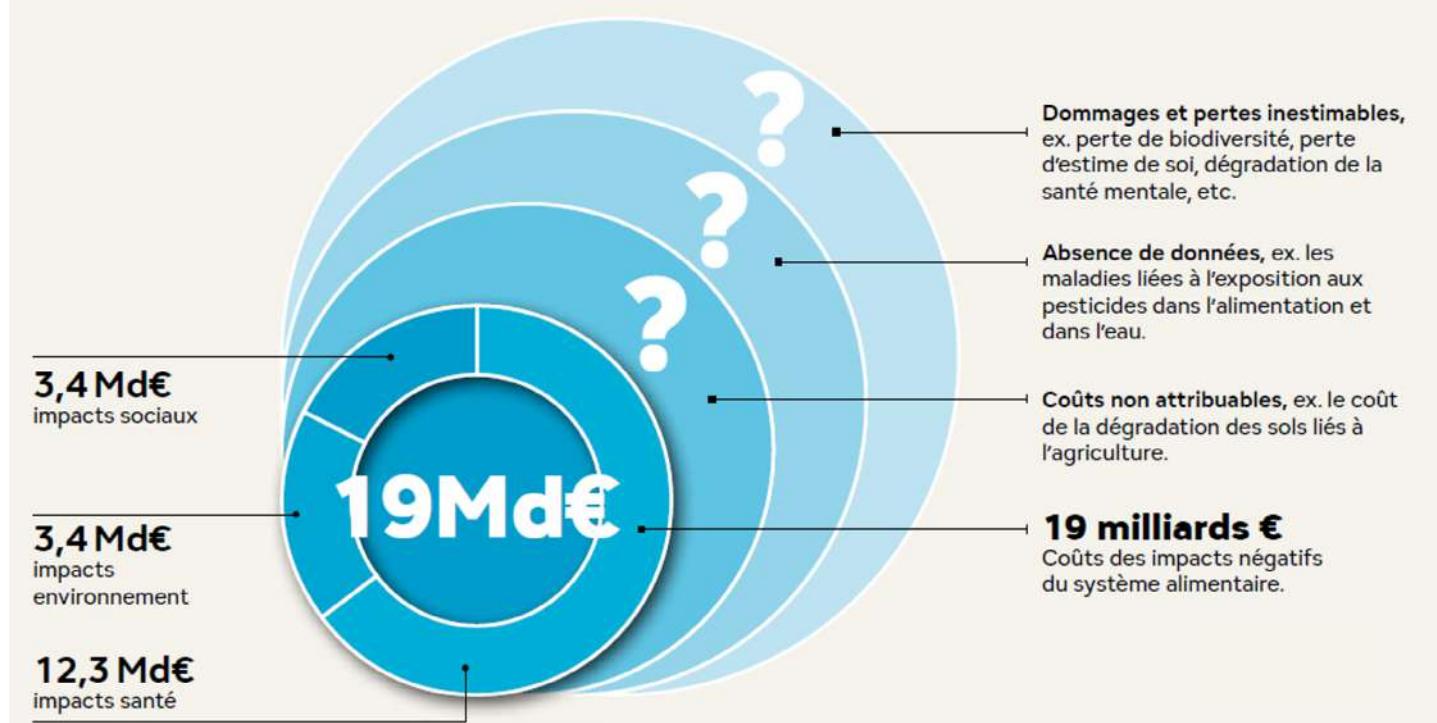
En outre les secteurs de la production agricole et de l'industrie de transformation peinent à trouver de la main d'œuvre, en raison de leur manque d'attractivité.

Ce système alimentaire occasionne de très importants coûts cachés, pris en charge par la collectivité. Autrement dit, les soutiens publics sont mobilisés pour soutenir à bout de bras ce système au lieu d'engager la transition.

Ainsi, poursuivre la voie actuelle n'est pas tenable. Nous devons anticiper, faire évoluer durablement la filière alimentaire, nos branches et nos entreprises, notamment le secteur de la viande, la filière fruits et légumes et la production de légumineuses. Cela nécessite une stratégie, une cohérence des politiques publiques, un accompagnement des acteurs économiques, des salariés.

C'est tout l'objet de la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat.

Le coût des impacts négatifs du système alimentaire en France (2021)



Les propositions de la CFDT Agri-Agro

Développer les filières territoriales

Une filière agroalimentaire est un ensemble d'acteurs et d'activités qui interviennent pour réaliser des produits finis, à partir d'une matière première agricole (filière lait, filière viande, etc.). Le terme de filière longue peut être utilisé quand il s'agit d'une filière avec de nombreux intervenants. Un circuit court alimentaire est une forme de commercialisation avec un intermédiaire au plus. Il n'y a pas de notion de proximité géographique même si elle est souvent associée. Une filière territoriale peut donc être présentée comme une filière longue, c'est-à-dire avec plusieurs opérateurs, organisée à l'échelle d'un territoire.

Le [projet Syam « systèmes alimentaires du milieu »](#) a étudié plusieurs initiatives en région Auvergne-Rhône-Alpes. Ces circuits intermédiaires ont des objectifs de volumes bien plus importants que des circuits courts, faisant intervenir des acteurs de la production, de la transformation, de la distribution ou de la restauration collective, avec l'objectif de s'approvisionner localement, y compris en produits transformés. Cette ambition amène à construire de nouveaux partenariats autour de valeurs de transparence, de partage de la valeur et de développement durable des acteurs et du territoire.

[La CFDT Agri-Agro soutient le développement de filières territoriales](#) qui permettent de se réapproprier la création de la valeur, tout en assurant la

résilience des territoires et des systèmes alimentaires. L'amélioration de la qualité de l'emploi doit en être un objectif central. Ce développement territorial est un formidable levier pour sécuriser l'emploi agricole et alimentaire et pour organiser les transitions entre filières menacées et filières en développement.

Le partage de la valeur entre les maillons de la filière constitue un point clé pour réussir ces transformations. Engager une démarche collective entre les acteurs de la production agricole, de la transformation, de la distribution favorise la création de relations équitables. La loi Egalim de 2018 a créé un outil pour l'encourager : la convention interprofessionnelle alimentaire territoriale. Pour la CFDT Agri-Agro, ce partage de la richesse s'étend au sein des entreprises.

De meilleures rémunérations mais également de bonnes conditions de vie et de travail pour les salariés, constituent les éléments d'avenir de notre secteur alimentaire.

Cette transformation doit être développée ; elle nécessite un accompagnement des acteurs.

Accompagner les acteurs

Cela requiert d'engager une démarche territoriale : quelles sont les productions agricoles et agroalimentaires du territoire, quelle est l'autonomie alimentaire du territoire, quelles sont ses ressources, etc.

La CFDT Agri-Agro propose d'organiser des conférences territoriales autour d'un diagnostic par-



gé pour définir les orientations conduisant à une transition écologique juste du territoire (au niveau alimentaire) qui prend en compte les différents enjeux, tant économiques que sociaux et environnementaux. La CFDT Agri-Agro, associée à la CFDT Pays-de-la-Loire, mène actuellement une telle étude sur la filière alimentaire de Vendée, réalisée par Syndex.

Un second temps s'attachera à soutenir l'émergence de nouvelles filières territoriales. Lors de cette phase, l'accompagnement des acteurs peut comprendre le temps d'animation pour initier ces nouveaux partenariats, l'ingénierie pour les structurer, le soutien financier pour les éventuels investissements et pour sécuriser la phase de transition, les dispositifs de transition professionnelle pour les salariés le cas échéant.

Du social dans mon assiette

Le développement de l'emploi de qualité est le fondement de notre action. Les travailleurs sont également les premiers concernés par la transition écologique, avec les entreprises qui doivent s'adapter. Dans son Manifeste pour la transition écologique juste, la CFDT énonce que « *la transition juste est la seule voie de passage des transformations écologique (...) Elle repose sur deux piliers : l'impératif de justice sociale et de démocratie.* »

Les salariés sont acteurs de ces transformations. Avec leurs représentants, ils doivent être associés à leur élaboration et leur mise en œuvre, au niveau des territoires, des filières, des branches et des entreprises.

Dans nos secteurs agricoles et agroalimentaires qui bénéficient d'importants financements publics (subventions agricoles, exonérations de cotisations patronales, aides de crise...), les politiques publiques doivent soutenir la transition écologique juste et l'emploi de qualité.

L'instauration de conditionnalités sociales et environnementales permettra de réorienter ces fonds vers le soutien à un système alimentaire durable, dans ses trois composantes : économique, sociale, environnementale.

Enfin, la prise en compte de critères sociaux dans les certifications de produits alimentaires permettra de soutenir ce changement de cap, en valorisant les entreprises, les démarches, qui s'engagent pour des hautes exigences sociales. L'objectif étant qu'elles deviennent la norme !

